

## CHAUSSURES SCOLAIRES

---

Chers Parents,

À la demande du Comité des parents du Collège Laurentien, nous allons mettre en application une modification à la politique du port de l'uniforme de l'école à compter de la rentrée scolaire 2020-2021 concernant les chaussures scolaires.

Ainsi, trois (3) choix de chaussures seront maintenant permises avec le port de l'uniforme :

1. Des souliers **en cuir noirs** ne laissant pas de trace (marque au choix des parents). Les modèles aux pages suivantes sont affichés à titre indicatif.
2. **OU** des souliers **de sport noirs** ne laissant pas de trace (marque au choix des parents). Les modèles aux pages suivantes sont affichés à titre indicatif.
3. **OU** les souliers **Converse habituels**, soit le modèle **Chuck Taylor All Star Classic** (blanc, bleu ou noir). Aucun autre modèle de Converse ne sera permis. Voir l'image ci-dessous pour référence :



- **Pour les cours d'éducation physique**, les souliers de sport noirs (voir point no. 2) ou toute autre paire de souliers de sport sont admissibles (toutes couleurs acceptées).

Collège Laurentien 





